

Annonces Légales

Arrêté 2023-255 fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires et légales pour l'année 2024 en Martinique

MARCHÉ PUBLIC

FI32124

COMMUNE DU LORRAIN

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Identification de la Ville

VILLE DU LORRAIN
Hôtel de Ville
Rue Schoelcher
97214 LE LORRAIN
Tél. : 0596 53.44.22

PROCEDURE DE PASSATION

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

OBJET DE LA CONSULTATION

Fournitures sous forme locative de copieurs et d'imprimantes pour les services et écoles de la ville du lorrain

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Lot 1 : Copieurs
Lot 2 : Imprimantes

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Prix des prestations 40%
Frais de maintenance 40%
Valeur technique 20%

RETRAIT ET DEPOT DES DOSSIERS DE CONSULTATIONS

Les dossiers sont à retirer et à déposer sur www.marches-securises.fr

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Le vendredi 20 décembre 2024 à 12 heures

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

Le 19 novembre 2024.
Fait au LORRAIN, le 14 Novembre 2024
Pour Le MAIRE, par délégation
Le 1er Adjoint

René MICHEL-ETIENNE

TRIBUNAUX

FI32133

Affaires : N° RG 23/00027 - N° Portalis DB3X-W-B7H-THXYL

Le 12 novembre 2024, le Tribunal Judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé l'homologation d'un plan de redressement par voie de continuation pour une durée de 10 ans à l'égard de :

La S.C.I. JOCYMA
2 Tivoli Post Colon - Appart 5
97234 FORT-DE-FRANCE
SIREN : 347 589 194

Activité : Location de logements

* Juge Commissaire titulaire :

Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

* Maintient le Mandataire Judiciaire dans ses fonctions jusqu'à l'achèvement des opérations de vérification du passif :

La SELARL MONTRAVERS YANGTING
6 Rue des Arums Anse Mitant 97229 TROIS-ILETS

* Met fin à la mission de l'Administrateur Judiciaire et le désigne en qualité de commissaire à l'exécution du plan :

La SELARL AJA ASSOCIES, représentée par Me Lesly MIROITE, en qualité de CEP

Centre d'Affaires Agora-Bât C 97200 FORT-DE-FRANCE

FI32132

Affaires : N° RG 23/00096 - N° Portalis DB3X-W-B7H-TH3KM

Le 22 octobre 2024, le Tribunal Judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé le plan de redressement par voie de continuation pour une durée de 10 ans à l'égard de :

L'Association CENTRE EQUESTRE HIPPOCAMPE

Chemin Carrère
97232 LE LAMENTIN
SIREN : 395 031 057

Activité : Centre Equestre

* Juge Commissaire titulaire :

Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

* Mandataire Judiciaire désigné dans ses fonctions jusqu'à l'achèvement des opérations de vérification du passif :

La SELAS ATOUMO MJ, représentée par Maître GÉRALD COQUILLE

2, Rue du Bâtonnier Hector André - Croix de Bellevue 97200 FORT-DE-FRANCE

* Met fin à la mission de l'Administrateur Judiciaire et le désigne en qualité de commissaire à l'exécution du plan :

La SELARL AJA ASSOCIES, représentée par Me Alain MIROITE, en qualité de CEP

Centre d'Affaires Agora-Bât C 97200 FORT-DE-FRANCE

FI32129

Affaires : N° RG 24/00006 - N° Portalis DB3X-W-B7I-TIA5F

Le 24 septembre 2024, le Tribunal Judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé la conversion du redressement en liquidation judiciaire à l'égard de :

Monsieur Olivier, Christian, Albert COMPERE

Immeuble AMC, Rue Kerlys
97200 FORT-DE-FRANCE
SIREN : 378 780 977

Activité : Architecte

Date de la cessation des paiements : 23/07/2022

* Juge Commissaire titulaire :

Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

* Mandataire Judiciaire :

La SELAS ATOUMO représentée par Maître GÉRALD COQUILLE, en qualité de Mandataire Liquidateur

2, Rue du Bâtonnier Hector André - Croix de Bellevue 97200 FORT-DE-FRANCE

* Met fin à la mission de l'Administrateur Judiciaire :

La SELARL AJILINK VALLERAY ANDRE, représentée par Me Leila VALLERAY

Adresse : 100, Rue Victor Hugo 97250 SAINT-PIERRE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

FI32126

Affaire : N° RG 24/00057 - N° Portalis DB3X-W-B7I-TIIH5

Le 24 septembre 2024, le Tribunal Judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé la résolution du plan de redressement à l'égard de :

Monsieur Guy PIJULET
17 Rue Schoelcher
97230 SAINTE-MARIE

SIRET : 498 901 453 00015

Activité : Infirmier Libéral

* Met fin à la mission du Commissaire à l'exécution du plan administrateur judiciaire :

La SELARL BCM, représentée par Me Charles-Henri CARBONI

Boulevard de Verdun 97200 FORT-DE-FRANCE

FI32112

Affaires : N° RG 23/00080 - N° Portalis DB3X-W-B7H-TH2LP

Le 24 septembre 2024, le Tribunal Judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé l'homologation d'un plan de redressement par voie de continuation pour une durée de 10 ans à l'égard de :

L'Association MADIN'SERV DOM

Cité Dillon
Rue Kansidoj
97200 FORT-DE-FRANCE

SIREN : 811 146 687

Activité : Aide à la personne

* Juge Commissaire titulaire :

Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

* MET FIN A LA MISSION DE L'ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE ET LE DÉSIGNE EN QUALITE DE COMMISSAIRE A L'EXECUTION DU PLAN :

Nom : LA SELARL BCM, représentée par Me Charles-Henri CARBONI en qualité de Commissaire à l'Exécution du Plan

Adresse : Boulevard de Verdun 97200 FORT-DE-FRANCE

* MAINTIEN DANS SES FONCTIONS LE MANDATAIRE JUDICIAIRE JUSQU'A L'ACHEVEMENT DES OPERATIONS DE VERIFICATION DU PASSIF :

Nom : La SELAS ATOUMO, représentée par Maître GÉRALD COQUILLE, en qualité de MJ

Adresse : 2 Rue du Bâtonnier Hector André - Croix de Bellevue 97200 FORT-DE-FRANCE.

FI32111

Affaires : N° RG 24/00002 - N° Portalis DB3X-W-B7H-TIAUQ

Le 24 septembre 2024, le Tribunal Judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé la conversion du redressement en liquidation judiciaire à l'égard de :

L'Association CLUB OMNISPORT DE DILLON & STE THERESE

Centre Culturel JM Serreau - Cité Dillon

97200 FORT-DE-FRANCE

SIREN : 380 105 262

* Juge Commissaire titulaire :

Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

* Mandataire Judiciaire :

La SELAS ATOUMO, représentée par Maître GÉRALD COQUILLE, en qualité de Mandataire Liquidateur

2, Rue du Bâtonnier Hector André - Croix de Bellevue 97200 FORT-DE-FRANCE en qualité de Mandataire Judiciaire

* Met fin à la mission de l'Administrateur Judiciaire :

La SELARL AJA ASSOCIES, représentée par Me Lesly MIROITE

Centre d'Affaires AGORA Bât C - Pointe des Grives 97200 FORT-DE-FRANCE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

FI32110

Affaires : N° RG 23/00041 - N° Portalis DB3X-W-B7H-THY2R

Le 24 septembre 2024, le Tribunal Judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé la conversion du redressement en liquidation judiciaire à l'égard de :

La S.E.L.A.S. CABINET INFIRMIER ETIENNE & ASSOCIES Anciennement "SELAS CABINET INFIRMIER N°GOLYO & ASSOCIES"

Les Hauts de Saint-James

21 Immeuble Longchamp - Esc A - Acajou

97232 LE LAMENTIN

Activité : Infirmier libéral

SIREN : 828 379 511

Date de la Cessation des paiements : 31/12/2021.

* Juge Commissaire titulaire :

Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

* Mandataire Judiciaire :

La SELARL MONTRAVERS YANGTING, représentée par Me Marie-Hélène MONTRAVERS en qualité de Mandataire Liquidateur

6 Rue des Arums Anse Mitant 97229 TROIS-ILETS

* Maintient dans sa mission l'Administrateur Judiciaire, jusqu'à la fin de la poursuite d'activité :

La SELARL BCM, représentée par Me Charles-Henri CARBONI

Adresse : Boulevard de Verdun 97200 FORT-DE-FRANCE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Annonces Légales

Arrêté 2023-255 fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires et légales pour l'année 2024 en Martinique

Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

* Mandataire Judiciaire :
La SELARL MONTRAVERS YANG-TING, représentée par Me Marie-Hélène MONTRAVERS, en qualité de MJ
6 Rue de Arums Anse Mitan 97229 TROIS-ILETS

* Administrateur Judiciaire :
La SELARL BCM, représentée par Me Charles-Henri CARBONI, en qualité d'Administrateur Judiciaire
Boulevard de Verdun 97200 FORT-DE-FRANCE

* Commissaire de Justice :
La SCP SEILHAN - SILLON - LAVIGNE, Commissaire de Justice, représentée par Me SEILHAN

Centre d'Affaires Le Galion 11 Rue Casimir Branglidor 97220 TRINITE
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

FI32127

Affaires : N° RG 24/00050 - N° Portalis DB3X-W-B7I-TIGZX
Le 22 octobre 2024, le Tribunal Judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé l'ouverture d'une procédure de Sauvegarde à l'égard de :

La S.C.I. SAINTAC
Quartier Rosière Voie n°1
97212 SAINT-JOSEPH
SIREN : 502 552 953
Activité : Location de terrains et d'autres biens immobiliers

* Juge Commissaire titulaire :
Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

* Mandataire Judiciaire :
La SELAS ATOUMO MJ en la personne de Me Gérald COQUILLE, en qualité de Mandataire Judiciaire

2, Rue du Bâtonnier Hector André - Croix de Bellevue 97200 FORT-DE-FRANCE

* Administrateur Judiciaire :
La SELARL BCM, représentée par Me Charles-Henri CARBONI, en qualité d'Administrateur Judiciaire

4, Boulevard de Verdun 97200 FORT-DE-FRANCE

* Commissaire de Justice :
Maître Hélène MARTIN, Commissaire de Justice,

2, Avenue Emile Maurice 97233 SCHOELCHER

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

FI32123

Affaires : N° RG 24/00069 - N° Portalis DB3X-W-B7I-TIJ44

Le 12 novembre 2024, le Tribunal Judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

L'Association ALLIANCE
Route de Marianne - Bas Mango
97211 RIVIERE-PILOTE
SIREN : 405 167 438

Activité : Service d'aide et d'accompagnement à domicile
Date de la Cessation des paiements : 08/10/2024.

* Juge Commissaire titulaire :
Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

* Mandataire Judiciaire :
SCP BR ASSOCIES, représentée par Me Laura BES en qualité de Mandataire Judiciaire

Centre d'Affaires Dillon-Valmenière 97200 FORT-DE-FRANCE

* Administrateur Judiciaire :
La SELARL AJA ASSOCIES, représentée par Me Lesly MIROITE, en qualité d'AJ

Centre d'Affaires Agora Bât C 97200 FORT-DE-FRANCE

* Commissaire de Justice :
Maître Isabelle PELAGE, Commissaire de Justice,
Quartier Mangot Vulcin 97232 LE LA-MENTIN

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

FI32118

Affaire : N° RG 24/00063 - N° Portalis DB3X-W-B7I-TIJA

Le 22 octobre 2024, le Tribunal Judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Monsieur Jimmy DALMAT
5 Rue de la Liberté
Morne Des Esses
97230 SAINTE-MARIE
SIREN : 508 807 443

Activité : Infirmier Libéral
Date de la Cessation des paiements : 22/04/2023

* Juge commissaire titulaire :
Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

* Mandataire Judiciaire :
SCP BR ASSOCIES, représentée par Me Laura BES en qualité de Mandataire Judiciaire

Centre d'Affaires Dillon-Valmenière 97200 FORT-DE-FRANCE

* Administrateur Judiciaire :
La SELARL BCM représentée par Me Charles-Henri CARBONI en qualité d'AJ

4, Boulevard de Verdun 97200 FORT-DE-FRANCE

* Commissaire de justice
Maître Hélène MARTIN, Commissaire de justice

2, Avenue Emile Maurice 97233 SCHOELCHER

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délais est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

FI32117

Affaire : N° RG 23/00105 - N° Portalis DB3X-W-B7H-TH5SH

Le 28 novembre 2023, le Tribunal Judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Monsieur Sylvestre RADEGONDE
Fonds Brulé
97231 LE ROBERT
SIREN : 354 083 925

Activité : Autres travaux de finition
Date de la Cessation des paiements : 28/05/2022

* Juge commissaire titulaire :
Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

* Mandataire Judiciaire :
La SELAS ATOUMO MJ, représentée par Maître Gérald COQUILLE, en qualité de Mandataire Judiciaire

2, Rue du Bâtonnier Hector André - Croix de Bellevue 97200 FORT-DE-FRANCE

* Commissaire de justice
Maître Isabelle PELAGE, Commissaire de justice

Quartier Mangot Vulcin 97232 LE LA-MENTIN

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délais est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

FI32113

Affaires : N° RG 24/00044 - N° Portalis DB3X-W-B7I-TIF3C

Le 24 septembre 2024, le Tribunal Judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

La S.C.I. AARON MELLOUL
7, Rue Lamartine
97200 FORT-DE-FRANCE
SIREN : 519 705 404

Activité : Location de terrain et autres biens immobiliers
Date de la Cessation des paiements : 24/03/2023.

* Juge Commissaire titulaire :
Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

* Mandataire Judiciaire :
SCP BR ASSOCIES, représentée par Me Laura BES en qualité de Mandataire Judiciaire

Centre d'Affaires Dillon-Valmenière 97200 FORT-DE-FRANCE

* Administrateur Judiciaire :
La SELARL BCM, représentée par Me Charles-Henri CARBONI, en qualité d'AJ

Boulevard de Verdun 97200 FORT-DE-FRANCE

* Commissaire de Justice :
Maître Hélène MARTIN, Commissaire de Justice,

2, Avenue Emile Maurice 97233 SCHOELCHER

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

FI32109

Affaires : N° RG 24/00048 - N° Portalis DB3X-W-B7I-TIGWH

Le 24 septembre 2024, le Tribunal Judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Monsieur Ismael MINARD
C/O Infirmier Dodeau-Velayoudon
Centre commercial Lassalle
97230 SAINTE-MARIE

Activité : Infirmier libéral
SIREN N° 813 736 915

Date de la Cessation des paiements : 24/03/2024.

* Juge Commissaire titulaire :
Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

* Mandataire Judiciaire :
La SELAS ATOUMO, représentée par Maître Gérald COQUILLE, en qualité de Mandataire Judiciaire

2, Rue du Bâtonnier Hector André - Croix de Bellevue 97200 FORT-DE-FRANCE

* Administrateur Judiciaire :
La SELARL AJILINK VALLERAY ANDRE, représentée par Me Leila VALLERAY, en qualité d'AJ

100 Rue Victor Hugo 97250 SAINT-PIERRE

* Commissaire de Justice :
Me Isabelle PELAGE, Commissaire de Justice,

Quartier Mangot Vulcin 97232 LE LA-MENTIN

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

CLÔTURE DE PROCEDURE

FI32116

Affaires : N° RG 23/00024 - N° Portalis DB3X-W-B7H-THXYF

Le 24 septembre 2024, le Tribunal Judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs à l'égard de :

Madame Ghislaine DALMASIE
Ravine Vitaine
36 ER Entrée Bocharel
97200 FORT-DE-FRANCE
SIREN : 492 804 729

Activité : Infirmière Libérale
* Juge Commissaire titulaire :

Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

Rappelle que les fonctions du juge commissaire prendront fin au jour où le compte rendu de fin de mission du liquidateur aura été approuvé.

* Met fin aux fonctions du Mandataire Judiciaire :

La SELARL MONTRAVERS YANG-TING, représentée par Me Yohann YANG-TING

6 Rue des Arums Anse Mitan 97229 TROIS-ILETS

FI32115

Affaires : N° RG 20/00035 - N° Portalis DB3X-W-B7E-TG65C

Le 24 septembre 2024, le Tribunal Judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs à l'égard de :

L'Association BAY BALAN
Cité Calebasse - Bât 2 RDC
97200 FORT-DE-FRANCE
SIREN : 523 739 332

Activité : Accueil de jeunes enfants

* Juge Commissaire titulaire :
Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

Rappelle que les fonctions du juge commissaire prendront fin au jour où le compte rendu de fin de mission du liquidateur aura été approuvé.

* Met fin aux fonctions du Mandataire Judiciaire :

La SELARL MONTRAVERS YANG-TING, représentée par Me Yohann YANG-TING

6 Rue des Arums Anse Mitan 97229 TROIS-ILETS

Abonnez-vous :

www.lelegis.fr

contact@lelegis.fr